

Compte-rendu : Table-ronde FAMN – Mobilité active

Date : 29/11/2022

Modérateur : Mathieu SARAIVA, FAMN

Intervenants : Charlotte NORLUND-MATTHIESSEN, Commission européenne, Olivier MOUCHEBOEUF, Union Sport et Cycle, Adrien GOXE, Rutile.

Cette table ronde européenne a été organisée par le réseau [French Automotive & Mobility Network \(FAMN\)](#). L'objectif de la discussion était d'aborder les préoccupations de la filière française du vélo, au regard des politiques européennes en matière de mobilité, et dans une moindre mesure d'industrie.

1. Introduction et Présentation du réseau FAMN

➤ Mathieu SARAIVA, FAMN

FAMN regroupe la Plateforme française de l'automobile - incluant les grands groupes français du secteur - ainsi que 4 pôles de compétitivité situés sur le territoire français (CARA, ID4CAR, NextMove et Pôle Véhicule du Futur). Au total, FAMN compte plus de 1 450 membres dont des PME, des grands groupes, des universités, des centres de recherche et des collectivités locales.

FAMN s'implique dans différents domaines d'action avec pour ambition de soutenir la transition vers une mobilité et une industrie plus verte, plus connectée et plus sûre. La mobilité urbaine est l'un de ces domaines clés. FAMN porte des actions concrètes au niveau européen visant à accroître la visibilité de l'industrie française, notamment auprès des interlocuteurs institutionnels européens. Cette réunion s'inscrit dans cette logique.

Après un cadrage général sur les initiatives en cours au niveau européen, dans lesquels s'intègrent les enjeux de la filière française du vélo, notamment en matière de politique de mobilité et d'industrie, il rappelle que le 7 juillet dernier, Karima DELLI (Présidente de la commission parlementaire TRAN au Parlement européen) a questionné la Commission européenne sur l'élaboration d'une [stratégie européenne en faveur du vélo](#) :

- La Commission européenne entend-elle publier une « stratégie pour le vélo » ?
- Envisage-t-elle de compléter sa politique de mobilité urbaine avec le vélo ?
- Pourrait-elle inclure l'industrie européenne du vélo dans sa stratégie industrielle ?

2. Perspectives de la Commission européenne

➤ Charlotte NORLUND-MATTHIESSEN, Commission européenne (Cabinet VALEAN)

Elle rappelle la perception de ce qu'est le vélo pour la Commission européenne : un mode de mobilité qui s'impose progressivement dans le paysage de la mobilité urbaine, à la fois accessible et démontrant un certain nombre d'atouts en matière de décongestionnement des villes et d'amélioration de leur qualité de l'air.

L'utilisation du vélo comme un mode de mobilité a considérablement augmenté ces dernières années, et **la Commission fait en sorte que cette dynamique se poursuive**. Le [New Urban Mobility Framework](#) intègre le vélo et lui confère un rôle important, notamment au travers des *Sustainable Urban Mobility Plans* demandés par la Commission, via un règlement européen, aux nœuds urbains du réseau RTE-T. Cette idée a été réaffirmée par la Commission lors des récents Urban Mobility Days. L'initiative [CIVITAS](#) travaille également en ce sens.

Des **dispositifs de financements** ont également été mis en place pour soutenir la création/modernisation d'infrastructures cyclables. Entre 2 à 3 milliards € ont été fléchés en ce sens sur le précédent cadre financier pluriannuel, et cela augmentera sur celui en cours. Enfin, le plan RePowerEU, qui compense les conséquences de la guerre menée par la Russie en Ukraine, met en place un certain nombre de mécanismes incitatifs notamment au bénéfice du vélo.

3. Vision de deux industriels français du secteur

➤ **Olivier MOUCHEBOEUF, Union Sport et Cycle**

L'USC est la première organisation professionnelle de la filière sport. Elle rassemble plus de 1 700 entreprises, 500 marques, 3 000 points de vente, plus de 2 000 établissements de pratiques et s'engage chaque jour pour les représenter, notamment auprès des pouvoirs publics.

La spécificité du marché du vélo, en comparaison avec celui de l'automobile, c'est qu'il s'agit avant tout **d'un marché d'assemblage**. La valeur d'un vélo s'estime sur la base de ses composants (ex : un groupe de marque japonaise), alors que c'est moins le cas pour l'automobile.

Concernant **l'état du marché, il est globalement en croissance**, avec une stagnation sur le segment du vélo « classique » et une très forte croissance sur celui des vélos à assistance électrique (VAE). Sur l'année écoulée, on est à 2 millions de vélos vendus, pour environ 800 000 produits en France. Une augmentation de la production est à noter en France en 2022.

La filière du vélo en France se structure : elle regroupe un ensemble d'acteurs, des industriels bien entendu mais aussi des acteurs du tourisme ou des collectivités territoriales par exemple. Une « filière » en tant que telle vient d'être créée. **Son ambition** : relocaliser en France une partie de l'industrie du vélo (alors que la France se contente aujourd'hui d'être un pays d'assemblage) et gagner en compétitivité, en particulier sur les segments à forte valeur ajoutée (haut de gamme).

➤ **Adrien GOXE, Rutile**

[Rutile](#) est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire qui fabrique des **vélos à assistance électrique reconditionnés**, et qui se développe selon une vision en trois axes : Rendre accessibles de bons vélos électriques reconditionnés par des pros ; Amener sérénité et sécurité aux vendeurs et acheteurs de seconde main ; Renforcer l'économie circulaire du VAE.

Il sensibilise la **Commission européenne sur l'application de la TVA**, en particulier en ce qui concerne les vélos à assistance électrique d'occasion et reconditionnés. Par une mise en perspective avec le régime de TVA applicable aux voitures, pour lequel des critères précis ont été établis, il suggère de **définir au niveau européen des critères similaires** pour les VAE d'occasion.

Les Pôles de Compétitivité à vos côtés

Les pôles CARA, ID4CAR, NextMove et Pôle Véhicule du Futur peuvent aider tous leurs membres dans leurs projets de l'idée au dépôt, en passant par l'accompagnement, au montage de leur dossier.

Si vous cherchez des informations et du conseil pour votre projet européen, ou si vous souhaitez participer ou soumettre une proposition en réponse à un appel européen, rapprochez-vous de votre pôle pour vous faire accompagner.

Cela peut prendre les formes suivantes :

- Une aide à la définition et au cadrage de l'idée ;
- Une information sur les appels à projets (régionaux, nationaux, européens) et une aide au ciblage du plus adapté pour votre projet ;
- Un soutien pour la recherche de projets en cours ou de partenaires européens ;
- Une audition du projet devant les experts du pôle, pour aider les porteurs à construire leur dossier et préparer l'oral de sélection des projets ;
- Une relecture de votre dossier ;
- Une expertise du dossier par les experts techniques et business du pôle, afin de vous aider à mettre en valeur les points forts et améliorer les points faibles (choix technologiques, état de l'art, PI, impact économique et stratégie d'accès au marché, éco conditionnalité...);
- L'aide à la soumission de votre projet sur les plateformes et plus particulièrement sur le « Funding & tender Portal » pour les projets européens.

Il est conseillé de vous tourner vers votre pôle le plus en amont possible dès qu'il y a une idée de projet.

Vos contacts auprès des Pôles de Compétitivité pour toute question européenne :



Jean-Baptiste Hahn
jean-baptiste.hahn@cara.eu



Véronique Rottier
veronique.rottier@id4car.org



Vincent Le Meau
vincent.le-meau@nextmove.fr



Clotilde Nadé
cn@vehiculedefutur.com

Nous avons également une représentation Interpole Auto & Mobilité et PFA à Bruxelles :



Mathieu Saraiva
mathieu.saraiva@frenchautomobility.eu